MILIANA

L'éternelle tension sur le sachet de lait

Une des préoccupations quotidiennes majeures du Milianais, depuis des mois, est de se débrouiller quelques-uns des précieux sachets de lait.

Certes, le lait arrive par camions frigorifiques entiers au niveau de deux points de vente principaux contigus, situés à proximité de la poste. Devant chacun des deux commerçants, le spectacle de chaînes interminables est quotidien. Cependant les quantités livrées sont revendues en des temps record.

Le paradoxe c'est que non loin de là, sous les platanes, des spécialistes du marché informel, toujours à l'affût du gain facile, se sont installés, et vendent du lait en sachet à 100 DA les 3, soit à plus de 33 DA l'un, des sachets achetés à 25 DA l'unité, réalisant ainsi un bénéfice de 8 DA par sachet, bénéfice que ne réalise aucun maillon de toute la chaîne de production. Ainsi le père de famille retardataire, le client qui était au travail, tombent immanquablement entre les mains de ces «commerçants» pour qui tout est bénéfice, spécialistes du gain facile au détriment du modeste consommateur.

Le plus grave c'est que cette spéculation sur un produit soutenu par l'Etat se passe au vu et au su de tous, sans qu'aucune autorité n'intervienne pour protéger le consommateur. Certains suggèrent et conseillent de ne pas s'approvisionner auprès de ces revendeurs, est-ce facile quand des enfants doivent en consommer ? Est-ce la solution ?

Par ailleurs, on le constate, il n'y a pas que le lait qui fait l'objet de spéculation. Tout autour de la poste, se côtoient des dizaines de revendeurs de pain, non pas le pain traditionnel mais le pain des boulangers. A ce sujet, beaucoup accusent le client de faire le jeu de ces spéculateurs en dédaignant les boulangeries. Cependant, il faut dire que les boulangers préfèrent approvisionner les revendeurs, ainsi les quantités de pain produites sont «liquidées» au plus tard à midi, et les boulangeries qui restent ouvertes l'après midi sont rares. La faute au client bien sûr qui, au lieu d'aller travailler doit passer d'abord par la boulangerie.

Qui est donc responsable de ces situations ? Un concours de circonstances ou des esprits mal intentionnés qui créent l'occasion pour le larron ? Qui est sensé et a le devoir de protéger le citoyen ? Qui encourage directement ou indirectement le marché illicite ?

Des questions qui restent sans réponses puisque personne n'intervient pour l'instant. L'éradication du marché informel et la spéculation qui grève durement le revenu, celui des familles modestes principalement, passent par l'organisation du circuit de distribution car ces deux produits à large consommation sont soutenus par l'Etat.

Karim O.

ALORS QUE LES RESPONSABLES CONTINUENT À FAIRE LA SOURDE OREILLE

Les expropriés de la pénétrante de Béjaïa bloquent les travaux à Ahnif

Plus de 200 propriétaires terriens concernés par l'expropriation et dont les terres sont situées le long du tracé de la pénétrante de Béjaïa, au niveau des communes d'Ahnif et Ath-Mansour dans la wilaya de Bouira, sur une longueur de 15 kilomètres, se sont rassemblés hier dès la matinée pour bloquer les travaux de l'entreprise chinoise chargée de la réalisation de ce tronçon situé sur le territoire de la wilaya de Bouira.

D'après un représentant de ces expropriés contacté par téléphone, le wali de Bouira à qui plusieurs correspondances ont été adressées, plutôt que de leur accorder une audience, a chargé le bureau du contentieux pour régler le problème. Or, selon notre interlocuteur, lors d'une réunion au niveau du service du contentieux avec les représentants des expropriés, il s'est avéré que le responsable de ce service n'était nullement intéressé par la principale revendication des expropriés, à savoir une indemnisation équitable et qui soit équivalente à celle appliquée dans la wilaya de Béjaïa. Selon notre interlocuteur, les responsables de l'ANA avaient proposé aux expropriés des sommes dérisoires qui ne dépassent pas les 500 dinars le mètre carré, alors que sur le marché et même au niveau officiel, les terres de ces deux communes sont vendues au privé 3 000 et 3 500 dinars le mètre carré, prix exigé par les expropriés pour leur indemnisation. Aussi, ce mercredi, alors que l'entreprise chinoise avait engagé les travaux sans aucune autorisation en déracinant certains oliviers séculaires, les centaines de propriétaires terriens des deux communes, se sont tous déplacés vers le lieu des travaux, situé à quelques mètres de l'échangeur d'Ahnif, pour arrêter le chantier. Quelques minutes plus tard, les responsables de l'ANA et les éléments de la gendarmerie se sont déplacés sur les lieux mais sans résultat puisque les protestataires exigent une solution juste et équitable à leur problème avant toute reprise des travaux.

Y. Y.

LAÂZIV (BOUMERDÈS)

Marches pour la dignité et contre l'impunité

Dans l'après-midi du deuxième jour de l'Aïd-El-Fitr, une centaine de citoyens de la ville de Laâziv, à l'est de la wilaya de Boumerdès, a organisé une marche de soutien au personnel médical et paramédical de la ville agressé en plein nuit par le fils d'une notabilité locale qui se dit un puissant, faisant partie de la famille dite révolutionnaire.

En plus de leur soutien aux victimes de cette agression, les protestataires ont exigé des responsables locaux des services de sécurité «l'application stricte de la loi pour tous».

S'agissant de l'agression, ce fils d'un notable a ramené trois complices pour agresser le médecin de garde dans la nuit du 28. Le groupe des quatre agresseurs a, en outre, causé des dégâts matériels à l'établissement hospitalier. S'agissant de l'intervention des services de sécurité, le maire de Laâziv, Boualem Chemala que nous avons joint par téléphone, témoigne que les policiers sont rapidement intervenus pour procéder à l'arrestation des agresseurs, lesquels ont été transférés à Bordj-Menaiel pour leur mise en garde à vue. «Normalement, ils seront présentés aujourd'hui (hier ndlr) devant le procureur du tribunal de Bordj-Menaiel.» Par ailleurs, le personnel de la polyclinique en question a remis, hier, une lettre au premier magistrat de la commune, exigeant des services de police plus de présence par mesure de sécurité.

Quant aux citoyens de la localité, ils ont prévu pour aujourd'hui une seconde marche afin de signifier aux services de sécurité et à la justice qu'ils n'attendent pas moins d'eux que l'application de la loi dans toute sa rigueur pour que de tels actes ne se renouvellent plus dans leur commune.

Abachi L.

APRÈS LA FERMETURE DE LA DÉCHARGE PUBLIQUE PAR LES CITOYENS

La ville d'Azazga croule sous les ordures

Le sempiternel problème de la décharge publique resurgit avec acuité dans la la coquette ville d'Azazga qui croule sous des dunes d'ordures ménagères dégageant des odeurs pestilentielles depuis bientôt six jours date de la fermeture de la décharge de Tazaghart par les riverains.

Un problème qui dure depuis une dizaine d'années au point de constituer un vrai casse-tête pour les autorités locales successives qui font œuvre de vœux pieux durant les campagnes électorales avant de rejoindre le bataillon de suivistes incapables de trouver une solution à ce véritable problème de santé publique.

La décharge (in)contrôlée de Tazaghart, retenue comme site provisoire à visée définitive, ne répond à aucun critère. Située en pleine forêt de Yakouren, véritable poumon de la région à 200 m à vol d'oiseau de l'hôpital d'Azazga non loin des fontaines fraîches et à proximité d'un cours d'eau et de la fontaine thérapeutique d'El Aïnseur, son exploitation relève d'un véritable crime écologique.

Tout comme la décharge de Bouzeguène qui a été fermée définitivement le même jour par les villageois eu égard à son caractère nocif en tant que pollueuse du sol, de l'air et de l'eau ainsi que de la faune et de la flore, la décharge de Tazaghart relève d'un non -sens et son exploitation encourage le provisoire qui dure.

Les autorités administratives et les pouvoirs publics locaux se déculpabilisent et se déresponsabilisent de leur devoir en se cachant derrière les contraintes et les oppositions pour faire diversion. Sur les 18 projets de CET prévus dans la wilaya, seuls 2 ou 3 ont été réalisés. Ainsi, le recours à l'action musclée des riverains est assimilé à un acte hautement citoyen par les observateurs dans le sens où il poussera les responsables à faire prévaloir la loi pour installer les CET dans les conditions prévues par la loi.

La fermeture de la décharge de Bouzeguène a mis à nu de graves dérives environnementales. Près de la moitié des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou y déchargeaient impunément leurs ordures constituées essentiellement de carcasses et de cadavres d'animaux dont la décomposition entraîne une pollution des eaux souterraines reversées dans l'AEP et l'arrosage des terrains agricoles. A Bouzeguène et à Azazga, la balle est ainsi dans le camp des responsables concernés à tous les niveaux.

S. Hammoum

M'SILA

3 morts dans deux accidents survenus la veille de l'Aïd

Encore des familles brisées par l'hécatombe des routes, qui transforme malheureusement la fête de l'Aïd en un deuil provoqué par la mort de trois individus, dans deux accidents.

Le premier a été enregistré la veille de l'Aïd, le 27 juillet vers 14h30, sur la RN46 dans la commune de Ben-Serour, située au nord-est de la ville de Bou-Saâda, lors d'une collision entre deux véhicules légers, une Peugeot 306 et une 206 faisant un mort, un enfant âgé de 6 ans, B.Imad et deux blessés graves, le père de la victime B. Ammar, âgé de 42 ans et le chauffeur de la deuxième voiture, B. Abdelaziz, âgé de 42 ans, originaire d'Alger, qui ont été transférés par les sapeurs pompiers à l'hôpital Rezig-A. de la ville de Bou-Saâda.

Quant au deuxième accident, il a été enregistré à 21h52 mn dans la même journée sur la RN45 à la sortie de la ville de M'sila, où une collision frontale entre deux voitures a fait deux morts sur le coup. Il s'agit de Kh. Houssem, âgé de 17 ans et L. Ramzi, 18 ans et 5 blessés, tous âgés entre 22 et 27 ans qui ont été transportés au service des urgences de l'hôpital Zehraoui de la ville du chef-lieu.

Un bon nombre parmi les citoyens de la ville de M'sila ont assisté aux funérailles des deux victimes, enterrées dans l'après-midi du premier jour de l'Aïd, au cimetière El-Azla de M'sila.

A. Laïdi

AÏN-DEFLA

Un mois de juillet meurtrier sur les routes

Pas moins de 185 accidents enregistrés durant ce mois de juillet sur le réseau routier de la wilaya de Aïn-Defla, accidents qui ont fait 262 blessés et provoqué la mort de 21 personnes. Un triste record surtout durant le mois de Ramadhan qui vient de s'achever.

Le dernier en date a eu lieu mardi, à 16h, sur la RN4, dans la commune de Aïn-Torki, non loin du col Kandek. Un véhicule utilitaire Hilux est entré en collision frontale avec une voiture légère, une Clio. Le bilan est, là aussi, lourd puisque les éléments de la Protection civile de l'unité de Khemis-Miliana qui ont intervenu sur le lieu du sinistre ont retiré de la Clio les corps du conducteur 32 ans et de son passager un adolescent de 17 ans, originaire de la commune voisine Aïn Soltane.

Du véhicule utilitaire, les secouristes ont aussi dégagé le conducteur et son passager, un ressortissant chinois employé de l'entreprise de travaux publics chinoise la RCECE, tous deux blessés et souffrant de plusieurs traumatismes. Les 4 victimes de ce sinistre ont été évacués vers l'hôpital de Khemis-Miliana.

La brigade de Gendarmerie locale a ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de ce terrible et énième accident.

Unanimement, il est établi que c'est en premier lieu le non-respect du code de la route qui est à l' origine de ces accidents. En second lieu, parmi les causes à l'origine de cette recrudescence du nombre alarmant d'accidents viennent le manque de vigilance, le manque de sommeil durant le mois de Ramadhan où tout le monde veille très tard, entraînant une baisse des réflexes.

Beaucoup de témoignages affirment avoir vu des chauffeurs endormis au volant de leur véhicule.

K. O.